# PROJETD'ETABLISSEMENT

# EAJE LES MOUSSAILLONS

**Le projet d'établissement permet** :

- d'organiser, de faire évoluer les pratiques et le fonctionnement de la structure
- de communiquer sur les missions et les moyens de les réaliser
- de s'assurer de la place de chacun (familles, professionnels, enfants, partenaires).

Son intérêt est de donner un objectif commun et des orientations au service de l'enfant et de sa famille.

Il se compose :

- du projet social
- du projet éducatif
- du projet pédagogique
- du règlement de fonctionnement

(Art R.2324-29 du décret n°2000-762 du 1er Aout 2000)

**Le projet social** précise les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social, géographique, économique, partenarial :

- caractéristique de la population : chômage, insertion sociale, culture
- zones urbaines, rurales ou sensibles
- accessibilité
- ressources du quartier : partenariats potentiels
- besoins et demandes des familles pour concilier la vie professionnelle et familiale.

**Le projet éducatif** précise les dispositions pour assurer l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants.

Il fixe les finalités de l'action, les objectifs, c'est à dire les valeurs éducatives de la structure et son identité.

**Le projet pédagogique** est un approfondissement du projet éducatif. Il définit les moyens mis en oeuvre pour atteindre l'ensemble des objectifs du projet éducatif (aménagement de l'espace, organisation de fonctionnement).

C'est un outil basé sur le travail en équipe et la résolution de difficultés pouvant survenir.

Il doit être régulièrement retravaillé par les professionnels afin d'amener une réflexion sur les pratiques du quotidien soit pour les pérenniser soit pour les faire évoluer dans l'objectif d'améliorer la qualité d'accueil de l'enfant et de sa famille.

Il permet également pour les membres de l'équipe de se remettre en question, de donner du sens à leurs actions et d'en évaluer l'intérêt pour l'enfant afin de maintenir une qualité d'accueil.

# PROJET SOCIAL
# EAJE LES MOUSSAILLONS

L'Association l'Envol définit ses orientations dans le cadre d'un Projet Associatif auquel nos EAJE se réfèrent pour déterminer leur Projet Social et dont ils s'inspirent pour définir un Projet pédagogique spécifique.

**Le projet associatif**

Notre projet associatif répond à trois enjeux :

- Décliner les valeurs que souhaite défendre l'association en terme d'orientations stratégiques et d'actions concrètes sur le terrain,
- Disposer d'un format qui permette à chacun de se situer dans ce projet associatif et d'échanger (membres du Conseil d'Administration, salariés, adhérents, partenaires),
- Formaliser la volonté de l'Association d'être un acteur responsable en déclinant le cadre de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) sur quatre thèmes, à savoir la responsabilité vis-à-vis des usagers (les familles), des salariés de l'association, de l'environnement et du développement local.

Les actions conduites dans le cadre du Projet associatif font l'objet d'un bilan annuel qui est communiqué à l'ensemble des salariés, présenté aux adhérents (familles) et aux bénévoles dans le cadre de notre Assemblée Générale. Ce bilan fait également l'objet d'une réunion annuelle organisée avec l'ensemble des partenaires de l'Association (Réunion partenaires).

## Le Projet social défendu par nos établissements

Le projet social de chacun de nos Etablissements reprend les grandes orientations de l'Association définies par notre Conseil d'Administration dans le cadre de la Politique familiale nationale et des axes définis par la Caisse d'Allocations Familiales.

### Le rôle des familles

Les familles doivent être associées autant que possible à la vie de nos établissements et plus largement à la gouvernance de l'Association.
Les familles sont représentées au sein du Conseil d'Administration au travers de nos six membres actifs (dont au moins un par établissement).

Nous organisons un nombre important d'évènements tout au long de l'année qui réunissent les professionnels et les familles (fêtes de Pâques, de fin d'année, anniversaires, portes ouvertes, sorties de la crèche...).

L'avis des familles sur notre prestation de service ainsi que sur nos axes d'amélioration est sollicité tous les trois ans au travers de notre questionnaire familles, produit dans le cadre d'une collaboration entre les membres actifs (parents) et les Directrices des Etablissements.

Chaque famille dispose d'un accès sécurisé sur notre site extranet qui permet d'obtenir toute information utile sur l'Etablissement d'accueil ou sur l'Association ; ce site héberge également un forum permettant aux familles d'échanger sur différentes thématiques.

Les parents sont adhérents de l'Association et valident à ce titre les comptes dans le cadre de l'Assemblée Générale annuelle à laquelle ils sont conviés. Chaque parent a la possibilité de se présenter aux élections des Membres actifs du Conseil d'Administration et ainsi devenir Administrateur de l'Association.

### La mixité sociale

Nos établissements doivent pouvoir accueillir des enfants issus de familles avec différentes catégories socio-pofessionnelles et de différentes typologies. Dans ce cadre, nos modalités de sélection des familles à l'entrée de nos Établissements visent une mixité sociale en matière de revenus.

Nous faisons nôtre le critère CAF de 10% minimum de familles ayant un coût horaire au plancher et collaborons avec nos partenaires dans le cadre de réservation de berceaux pour atteindre cet objectif de mixité. Nos coûts intègrent la fourniture des repas et des couches pour l'ensemble des familles.

Les différentes révisions de notre Règlement de fonctionnement sont faites de manière à prendre en considération les différentes typologies de familles : classique, recomposée, monoparentale, homoparentale.

### L'appui à la parentalité

Etre parent n'est pas chose simple et les conseils d'un professionnel aguerri peuvent parfois apporter une réponse aux problématiques rencontrées par les familles sinon tout simplement rassurer.

Les temps d'accueil et de départ font l'objet d'une attention particulière par nos équipes car ils représentent un moment clé pour la transmission des informations utiles afin de mieux appréhender la santé de l'enfant et son développement.

Nos salariés actualisent fréquemment leurs connaissances et savoir-faire au travers d'actions de formation régulières.

Nous développons des initiatives dans l'objectif de permettre aux parents d'être plus à l'aise dans leur rôle. Nous proposons par exemple depuis 2013 aux familles de se former aux signes de main pour faciliter la communication avec leur(s) enfant(s) ne maîtrisant pas encore le langage.

Notre objectif est également de faire de nos établissements un lieu de rencontre et d'échange entre les jeunes parents.

### Accueil des enfants différents (porteurs d'un handicap)

Le handicap de l'enfant ne doit pas être un frein à la possibilité d'être accueilli dans un mode de garde collectif. Dans ce cadre, nous avons mis en place des partenariats afin de mieux informer les publics cibles et d'être accompagnés à chaque fois que la situation se présente : définition des adaptations à conduire au sein de la crèche, matériels nécessaires, formation du Personnel.

En paralèlle, notre Association démontre son engagement en matière d'insertion des personnes disposant d'une Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) avec une obligation d'emploi qui atteint en 2015 le double de l'obligation légale.

### Etre relais des politiques publiques

Nos Etablissements doivent être un lieu privilégié pour la sensibilisation des familles aux enjeux sanitaires et sociaux. Dans ce cadre, nous nous voulons relais des politiques publiques en matière de santé, de sécurité et de développement du jeune enfant. Cela passe par des campagnes d'affichage (prévention des accidents domestiques, vaccination...) ou encore par un rôle de prévention développé par notre Médecin référent, nos Responsables sanitaires et plus largement par les équipes.

### Intégration de l'Etablissement dans son environnement

Nos Etablissements doivent être ouverts à leur environnement afin d'assurer les conditions d'un bon développement de l'enfant. Dans ce cadre, chacun de nos Etablissements lie des contacts avec les Municipalités, d'autres Associations (caritatives, artistiques, réseaux d'assistantes maternelles, réseau de la petite enfance...) et différents partenaires locaux (pompiers, Résidences séniors, médiatèques...). Depuis 2013, notre association participe par exemple au Téléthon ou encore à une opération de collecte de vètements pour la Bolivie.

- **Le respect de l'Environnement**

Nos établissements doivent être un lieu privilégié pour la sensibilisation de la nouvelle génération aux enjeux écologiques. Organiser des activités créatives autour du recyclage, connaître les légumes du potager et comprendre ce qui pousse, considérer l'eau comme une ressource rare sont autant de thématiques dévelopées dans le cadre de nos projets pédagogiques.

Parallèlement l'Association s'engage dans une meilleure maîtrise de son impact environnemental (gestion des déchets, prise en compte de cet enjeux dans la fonction achat, réduction de la consommation d'énergie...) et a obtenu un label Ecolocrèche pour l'ensemble de ses établissements en avril 2017. L'équipe des Moussaillons a gagné le prix de noel en 2016

Cette construction s'élabore aussi en fonction des rencontres avec les autres. La construction identitaire multiples passe donc également par la construction de l'image de l'autre.

Le mur des familles valorise la place de l'enfant et de sa famille au sein de la collectivité. Chacun peut s'y retrouver et peut aussi voir les autres, leurs différences. C'est un support aux échanges entre les enfants et entre les adultes, qui permettront de cultiver et de valoriser la diversité aux Moussaillons.

Ce projet ne pourra vivre et se pérenniser qu'avec votre soutien, nous comptons donc sur vous pour nous apporter des photos.

*c) Les fêtes de la crèche : Noël, fête de la musique, fête de fin d'année, carnaval*

Chaque fête de la crèche est à la fois l'occasion de rompre avec la routine quotidienne et d'y amener un peu fantaisie ! C'est également l'occasion de se rencontrer, d'échanger, de vous faire entrer dans la crèche et même de vous faire participer. La fête de noël se fait en lien avec la crèche des Lutins du manoir pour permettre de s'ouvrir vers l'extérieur et de créer un lien avec une autre structure. Pour la fête de la musique nous invitons les parents musiciens ou chanteurs à intervenir auprès des enfants, nous faisons également appel à des personnes extérieures (connaissances, voisins) pour venir animer un petit temps d'éveil musical. En fonction du nombre d'intervenants nous proposons plusieurs ateliers d'éveil et les enfants tournent sur chaque atelier. Cette fête est vraiment un moment de joie pour les enfants ! La fête de fin d'année se fait à la crèche et nous mettons en place des animations avec un petit goûter, quelque fois l'équipe réalise un spectacle.

*d) La réunion de rentrée*

La réunion de rentrée permet de vous transmettre des informations essentielles sur le règlement, l'organisation de la crèche, le médical et sur les projets importants de l'année. Elle est l'occasion de vous présenter les jeux et d'activités que nous mettons en place avec vos enfants en fonction de leur âge. Nous terminons toujours par le visionnage d'une vidéo sur le quotidien des enfants à la crèche ; l'occasion de se glisser dans la peau d'une petite souris !

*c) Les ateliers « familles »*

Des « ateliers familles » pourront être proposés par l'équipe en lien avec des projets spécifiques ou thèmes divers comme l'alimentation, la non intervention de l'adulte dans le développement moteur de l'enfant, les activités écologiques, etc. Ces ateliers permettent aux familles d'avoir un éclairage sur le sens de nos pratiques, de répondre à des questions éducatives ou pédagogiques et de partager des difficultés qui sont souvent partagées par d'autres.

## III. FAIRE DE L'EQUIPE UN LIEU D'ECHANGES, DE REFLEXIONS, D'INTERROGATIONS DES PRATIQUES, DE TRANSMISSONS DES SAVOIRS ET D'INSERTIONS PROFESSIONNELLES.

### 1) LA COHESION ET LA COHERENCE D'EQUIPE :

*a) le projet pédagogique : un outil indispensable à l'harmonisation des pratiques professionnelles.*

Notre équipe est pluridisciplinaire. Ainsi, en fonction de nos diplômes, nos actes au quotidien peuvent différer (exemple : ce sont l'infirmière et les auxiliaires qui prennent les températures). Nous respectons ainsi les compétences et la place de chaque corps de métiers. En revanche, nos pratiques pédagogiques sont harmonisées. L'harmonisation des pratiques professionnelles est essentielle non seulement pour proposer un accueil et une prise en charge adaptés et personnalisés de chaque famille mais également pour instaurer et maintenir une cohérence de l'équipe. L'outil indispensable à cette cohérence des pratiques est **le projet pédagogique**. Il est élaboré en équipe et définit de manière détaillée nos pratiques professionnelles sur les différents temps de la journée (repas, sommeil, accueil...) en fonction des valeurs que nous souhaitons défendre ; il nous sert de cadre de référence. Chaque année ce projet est évalué et complété en équipe.

*b) Les outils de communication (cahiers, réunions d'équipe, réunion métiers, journée de formation)*

Les transmissions d'informations dans l'équipe sont essentielles pour une bonne prise en charge des enfants. Un agenda, des cahiers de réunions, des cahiers de sections et un cahier médical sont à disposition des membres de l'équipe afin de pouvoir y spécifier toutes informations à faire connaître à tous. Nous accordons également, en complément des informations écrites, une grande importance aux transmissions orale pour éviter que des informations ne se perdent.

Les réunions (réunion de sections, réunions d'équipe, journées de formation) sont fondamentales dans l'élaboration du travail d'équipe. Elles nous permettent de coordonner notre travail et d'ajuster avec cohérence les actions du quotidien. Nous pouvons alors nous poser en dehors de la présence des enfants et ainsi d'avoir un espace de parole au cours du quel nous pouvons nous interroger sur nos pratiques, transmettre des informations, dédramatiser ou

dénouer des situations conflictuelles, élaborer des projets, ou encore mettre en place des systèmes de prise en charge préventives (exemple formation évacuation incendie).

Nous avons également tous les mois des réunions métiers : En équipe de direction, entre éducateurs de jeunes enfants et également entre infirmières. Les réunions d'éducateurs permettent d'échanger sur nos pratiques professionnelles respectives qui peuvent différer d'une crèche à l'autre et ainsi de réfléchir à nos propres pratiques et de les enrichir. Ces réunions sont aussi l'occasion d'échanger sur des situations difficiles et qui avec des regards croisés peuvent apporter des éléments de réponse. Les réunions des infirmières permettent elles de s'harmoniser sur les pratiques sanitaires.

### *c) L'observation*

L'observation rythme notre quotidien. En effet, cette période de la Petite Enfance demande que l'on prête attention à l'évolution et au développement de chaque individu, que l'on soit vigilant à la sécurité affective et physique de tous. Cela permet d'agir dans le cadre de la prévention et de la surveillance médico-sociale, ce qui exige des aptitudes à l'observation des difficultés et des capacités des enfants.

L'observation est essentielle dans la pratique éducative. Elle permet de repérer des fonctionnements et des dysfonctionnements tant au niveau de l'institution que des enfants accueillis et de prendre de la distance dans la pratique.

L'observation est donc un outil essentiel pour la cohérence de l'équipe car elle permet de :

• Prendre de la distance, se dégager du vécu émotionnel de certaines situations et se préparer à la réflexion ;

• Découvrir chacun des enfants accueillis, ses intérêts, ses goûts, ce qu'il aime faire ou ne pas faire, comment il participe aux échanges, et autres.

• Adapter son comportement et apporter des réponses adaptées aux manifestations de chaque enfant ;

• Aménager et structurer l'espace, choisir et mettre du matériel à disposition en fonction de l'intérêt des enfants et de leurs niveaux de développement.

• Développer la qualité générale de l'accueil

## 2) L'ACCUEIL DES STAGIAIRES, DES REMPLACANTS, D'UN NOUVEAU SALARIE.

Avant d'être professionnels de la petite enfance nous avons tous été stagiaires, il est donc important pour nous de former à notre tour de futurs professionnels qui préparent un diplôme ou de faire simplement découvrir notre métier. Nous accueillons ainsi régulièrement des stagiaires au sein de notre établissement. Cet accueil est pris en charge par un membre de l'équipe en lien avec la directrice et le reste de l'équipe. Afin de ne pas nuire à la sécurité affective des enfants qui induit un besoin de stabilité et de repères nous avons quelques règles : nous n'accueillons pas les stagiaires pour moins de deux semaines, et nous gardons des périodes sans stagiaires. Cela permet aux enfants de ne pas voir « défiler » de nouvelles personnes trop souvent. Outre la transmission de savoirs, savoir faire et savoir être, l'accueil des stagiaires nous permet aussi de nous questionner sur nos pratiques et ainsi de nous remettre parfois en

questions ! Nous pouvons également accueillir des élèves psychomotricien, orthophoniste, ou d'autres spécialités qui nous apportent un autre regard sur les enfants.

Les nouvelles personnes qui intègrent l'équipe sont accueillies par un salarié « référent » qui transmet toutes les informations sur l'organisation quotidienne et les enfants, nécessaires à la prise de poste ou au remplacement.

### 3) LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX SOCIETAUX :

a) Les CAE

Nous oeuvrons au sein de l'association à l'insertion professionnelle des publics dits fragiles. Pour cela nous nous inscrivons comme acteur dans les politiques en faveur de l'emploi, notamment avec la formation de personnes en contrat d'avenir. Ces professionnels sont des salariés à part entière et comptent dans les effectifs de la crèche. Ils bénéficient d'une formation par "expériences" c'est à dire qu'ils apprennent le métier directement sur le terrain en lien avec un tuteur qui les suit tout le long de leur contrat qui dure trois ans. Ils bénéficient par ailleurs d'une formation théorique dans un institut de formation (IFRASS).

b) Les RQTH

Nous contribuons également à l'insertion professionnelle des salariés disposant d'une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) et aménageons leur poste en fonction de leur handicap.

### 4) DEVELOPPER DES PARTENARIATS AVEC LES ECOLES (JURY, IFRASS), PROMOUVOIR LES METIERS DE LA PETITE ENFANCE :

Nous avons un partenariat avec l'école Sainte Marie de Nevers. Nous proposons nos services en temps que jury pour des examens blancs pour des étudiants souhaitant intégrer l'école d'auxiliaire de puériculture. Nous participons également aux jurys finaux pour l'obtention du CAP petite enfance.

## IV. LA SANTE DE L'ENFANT

### 1) LE MEDECIN REFERENT, LES VISITES MEDICALES, LES PAI, ET L'ADMINISTRATION DES MEDICAMENTS

a) Le médecin référent

Le médecin de l'association veille à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie, ou d'autres situations dangereuses pour la santé.

Le médecin de crèche ne se substitue pas au médecin habituel de l'enfant :

- il ne fait ni ordonnances ni certificats médicaux

- il ne vaccine pas dans l'établissement

- il n'examine pas les enfants sans l'accord des parents

- il n'oriente pas l'enfant sans concertation préalable avec la famille et le médecin habituel de l'enfant.

b) Visite d'admission

Cette visite doit être réalisée avant l'entrée dans l'établissement et en présence des parents. Le médecin de l'association assure la visite d'admission uniquement pour les enfants de moins de 4 mois, les enfants présentant un handicap, une affection chronique ou tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière. Pour les autres enfants il n'y a pas de visite d'admission en revanche un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité doit être réalisé par le médecin traitant.

c) Protocole d'accueil individualisé (PAI)

Un PAI est mis en place pour les enfants porteurs d'une maladie chronique.

La mise en place d'un P.A.I s'effectue par le médecin traitant, en collaboration avec la directrice de la structure, la famille, les équipes de soins, et le cas échéant, validé et signé par le médecin de la crèche.

Il garantit la mise en place de mesures adaptées à l'état de santé de l'enfant qui présente une affection chronique ou tout autre problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière (ex : asthme, allergie, convulsions…). Lors de l'accueil de l'enfant, l'équipe encadrante est garant de la qualité d'accueil et du suivi de l'enfant. La responsable sanitaire précise la place et le rôle des membres de l'équipe, en lien avec les parents, avec le médecin de la crèche et le médecin traitant de l'enfant. Elle informe et veille à la formation du personnel pour l'accueil de ces enfants. Dans ces seules conditions, les référents signataires pourront administrer les traitements en lien à ce protocole.

d) L'administration des médicaments au sein de l'EAJE

L'administration des médicaments (autre que le doliprane) au sein de la crèche, ne peut être effectuée que par la responsable sanitaire avec une prescription médicale à jour, sauf en cas de P.A.I (comme expliqué ci-dessus). Elle n'est présente que deux jours par semaine au sein de la structure, de ce fait il est souhaitable de prévenir le médecin traitant, afin qu'il puisse adapter la posologie du traitement (matin et soir). Si cela n'est pas possible le parent pourra revenir sur la structure sur un temps de midi pour une prise d'antibiotique uniquement.

## 2) DEVELOPPER DE BONNES PRATIQUES SANITAIRES

*a) Les protocoles*

Les Responsables sanitaires ont pour mission de produire des recommandations et des outils favorisant leur utilisation par l'équipe encadrante. L'objectif de ces protocoles, est d'informer pour améliorer la prise en charge de l'enfant et la qualité de l'encadrement. Ces protocoles (hygiène des locaux, des jeux, de soins) sont mis en place par les responsables sanitaires de chaque crèche qui, se réunissent une fois par mois afin de les élaborer ou de les faire évoluer. Ils sont ensuite expliqués aux membres de l'équipe et doivent être respecté. (Ex : hygiène des mains, protocole en cas d'accueil chez un enfant ayant une hyperthermie, …).

*b) Développer de bonnes pratiques alimentaires*

Dès sa naissance, manger est une des activités préférées de l'enfant, non seulement parce qu'il en a besoin mais aussi parce que cela constitue un moment d'échange et d'éveil.

La diversification alimentaire doit être très progressive d'une part pour que l'enfant puisse s'habituer à de nouvelles saveurs et à d'autres consistances, mais également pour ne pas risquer de favoriser l'apparition d'allergies alimentaires.

Elle se fait en collaboration avec le médecin pédiatre, la famille et l'équipe encadrante. Nous ne commençons pas à introduire des mixtures différentes sans l'accord des familles (Ex : nous ne passerons pas du lait de croissance à la purée de légumes.) Cependant, lorsque le pédiatre et la famille ont donné leur accord pour le passage de légume et pour les produits protéinés. L'enfant accueilli aura le même menu proposé qu'un autre enfant. Il n'y a pas de menu particulier, sauf en cas d'allergie. En effet, s'il y a une allergie avérée, les repas entrent alors dans le cadre d'un protocole d'accueil individualisé (PAI) et font l'objet d'aménagements spécifiques.

Aujourd'hui le prestataire de service avec qui nous travaillons propose des repas équilibrés établis par une diététicienne. Le menu de chaque semaine est affiché dans l'entrée de la structure.

L'objectif visé :

- la couverture des besoins nutritionnels de l'enfant

- la prévention de l'obésité,

- la prise en compte des problèmes d'allergie alimentaire,

- la participation à l'éducation nutritionnelle de l'enfant.

Par ailleurs nous avons eu une réflexion sur la constitution de goûter plus équilibré lors de réunions de responsables médicales.

## V. PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX : LE PROJET ECOLO CRECHE

« Les crèches sont des lieux exemplaires où cohabitent des enjeux sociétaux, pédagogiques, économiques, de bien être et de santé. Parce que ce sont des espaces d'éducation et d'ouvertures d'esprit, nous pensons qu'il est particulièrement intéressant d'y mener une démarche d'engagement vers le développement durable. » (Ecolo crèche, infos@ecolo-creche.org).

L'ensemble des crèches de l'association vient d'obtenir le label écolocrèche. En nous lançant dans ce projet nous affirmons avant tout un engagement éco-citoyen qui vise à améliorer la qualité de vie des enfants et du personnel et à réduire notre impact sur l'environnement. L'objectif est d'obtenir la labellisation écolo crèche pour le bien être des enfants. Ce processus s'inscrit dans la durée et dans un principe d'amélioration continue.

### 1) LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX À TRAVERS LES ACHATS (FOURNITURE, JEUX) :

*a) Réflexion autour des achats de jeux (matériaux, composition, achat à des fournisseurs plus proches pour diminuer l'empreinte carbone)*

Pour l'achat des jeux nous accordons aujourd'hui une plus grande attention de leur provenance afin de diminuer notre empreinte carbone et ainsi limiter notre impact écologique. Nous cherchons des fournisseurs qui s'engagent pour la préservation de notre planète et au respect

de nos forêts. Nous faisons également attention à la provenance des matériaux qui constituent des jeux que nous achetons.

*b) Don des jeux non utilisés à des associations et récupération de jeux que les parents nous amènent notamment les livres*

Concernant les jeux que nous n'utilisons plus nous nous assurons qu'il ait une seconde vie en les donnant à des associations. Nous récupérons également des jeux ou des livres dont les parents ne veulent plus en vérifiant bien qu'ils soient aux normes.

## 3) LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX À TRAVERS L'ECONOMIE D'EAU :

L'eau est précieuse, afin d'éviter son gaspillage nous veillons à son utilisation. Ainsi nous avons réalisé des affichettes de sensibilisation à côté de chaque point d'eau, nous veillons à son utilisation au quotidien (exemple les gants qui servent à débarbouiller les enfants sont mouillés dans une bassine pour ne pas gaspiller de l'eau), enfin nous sensibilisons les enfants du groupe des grands à l'économie de l'eau (exemple : quand ils ne font pas pipi aux toilettes ils ne tirent pas la chasse, ils éteignent le robinet quand ils se savonnent les mains)

## 4) LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX À TRAVERS LA GESTION DE L'ENERGIE :

L'électricité est un bien rare, et il faut avoir conscience que tous les habitants de la planète n'y ont pas accès, ou n'en disposent que de façon insuffisante. Pour réduire sensiblement la consommation électrique, nous mettons en place quelques gestes simples à effectuer au quotidien, en voici quelques exemples :

- nous veillons à éteindre les lumières en sortant de chaque pièce et nous y sensibilisons les enfants.

- nous avons également installés de nouveaux radiateurs moins gourmands en énergie et qui se déclenchent à partir d'une certaine température.

- nous avons principalement des ampoules basse consommation pour les éclairages longue durée, elles durent 8 fois plus longtemps que les ampoules classiques et consomment 3 à 5 fois moins d'énergie.

Tous ces gestes éco responsables sont diffusés dans le journal ainsi ils peuvent être mis en pratique en dehors de la crèche !